



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/COM.1/L.20/Add.4  
7 février 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,  
et des produits de base  
Sixième session  
Genève, 4-8 février 2002

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU COMMERCE DES BIENS ET  
SERVICES, ET DES PRODUITS DE BASE, SUR SA SIXIÈME SESSION**

4-8 février 2002

Rapporteur: M<sup>me</sup> Fatima Al-Ghazali (Oman)

Orateurs:  
Royaume-Uni  
Jamaïque  
Maurice

Chef par intérim de la Division du commerce  
international des biens et services, et des  
produits de base  
Guinée équatoriale  
États-Unis d'Amérique

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **mercredi 13 février 2002**, à la:

Section d'édition de la CNUCED  
Bureau E.8108 – télécopie: 907 0056, téléphone: 907 5656/1066.

## **RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS CONCERTÉES DE LA COMMISSION**

1. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du document suivant:

«Rapport intérimaire sur l'application des conclusions et recommandations concertées de la Commission» (TD/B/COM.1/48)

2. La représentante du **Royaume-Uni**, intervenant en sa qualité de coordinatrice des travaux sur le volet «bilan» de l'examen à mi-parcours, a expliqué que cet examen ferait appel aux indicateurs de résultat retenus dans le plan à moyen terme (2002-2005). L'un de ces indicateurs avait trait aux vues des États membres quant à l'utilité pratique et à l'impact sur les perspectives de développement des pays en développement des orientations recommandées, telles qu'elles figurent dans les conclusions de l'examen périodique des programmes de travail entrepris par les organes intergouvernementaux. Il était donc instamment demandé aux États membres d'exprimer leurs réactions sur ces questions dans le cadre du point à l'examen.

3. La représentante de la **Jamaïque**, se référant aux travaux en rapport avec le point 3 de l'ordre du jour et concernant les sujets de préoccupation d'ordre agricole des pays en développement, a fait remarquer que des ateliers sur la diversification du secteur horticole étaient organisés à la fois pour les pays anglophones et les pays francophones, ce qui représentait un effort méritoire de la part de la CNUCED. Peut-être un atelier analogue pourrait-il être organisé dans la sous-région des Caraïbes ou la région des Amériques. La Jamaïque retirait des avantages considérables des analyses techniques de la CNUCED, en ce qui concerne plus particulièrement les petits États insulaires en développement.

4. Le représentant de **Maurice**, se référant au rapport intérimaire, a indiqué que sa délégation se félicitait de l'ampleur du travail accompli, surtout dans un certain nombre de domaines qui revêtent un intérêt capital pour son pays. Mentionnant le paragraphe 9 du rapport intérimaire concernant le cadre général du commerce des produits agricoles pour les petits pays, il s'est demandé si l'étude en question ou la contribution du Secrétariat du Commonwealth pouvait être consultée par des pays comme Maurice. Il a émis l'espoir que le site Web pertinent contiendrait des renseignements sur l'analyse des petits pays insulaires en développement.

5. Le **Chef par intérim de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base**, a indiqué, en réponse à la représentante de la Jamaïque, qu'il subsistait dans le compte pour le développement des fonds qui étaient consacrés à organiser des ateliers nationaux complémentaires aux ateliers régionaux. Le secrétariat examinerait avec bienveillance la possibilité d'organiser un atelier sous-régional pour les Caraïbes ou pour les pays intéressés.

6. Répondant au représentant de Maurice, il a donné des renseignements sur le portail Infocomm qui avait été mis au point l'année précédente et rencontrait un grand succès, au point de devenir le deuxième site le plus visité de tous ceux de la CNUCED. Le portail de la CNUCED permettait de consulter toutes les études présentées aux ateliers sur les produits de base, ainsi que les exposés et les conclusions et recommandations desdits ateliers. L'étude dont il était question au paragraphe 9 du rapport intérimaire serait également mise à la disposition des personnes intéressées.

7. Le représentant de **Maurice**, se référant à l'organisation d'un atelier sur les produits de base préconisée par la représentante de la Jamaïque, a demandé que les besoins de son pays à cet égard soient pris en considération de manière rentable.

8. Le représentant de la **Guinée équatoriale** a remercié le secrétariat des activités qu'il menait dans les pays africains. La FAO collaborait avec son Gouvernement à la mise en œuvre d'un programme spécial sur la sécurité alimentaire, et il pouvait être utile que la CNUCED y soit associée. Si des séminaires devaient être organisés dans la région de la Guinée équatoriale, celle-ci souhaiterait en être informée afin de pouvoir y participer.

9. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a estimé qu'il fallait adopter une approche beaucoup plus active de la promotion des séminaires organisés par le secrétariat et de faire prendre conscience aux gens des possibilités que ces séminaires offrent en matière de renforcement des capacités. Les programmes de la plupart des séminaires semblaient assez bons, mais si l'on ne veillait pas à toucher le public approprié, en nombre et en qualité, les ressources seraient gaspillées. L'intervenant a mentionné à cet égard le séminaire sur le financement du développement et l'accès aux marchés organisé à New York en janvier 2002. Pour assurer une participation adéquate, la CNUCED devait s'efforcer davantage d'éviter toute coïncidence avec d'autres manifestations susceptibles d'attirer le même public.

10. Le **Chef par intérim de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base**, a signalé que le secrétariat était en contact avec le représentant de Maurice au sujet du statut de son pays en tant que petit État insulaire en développement se trouvant dans une situation particulière. S'agissant de la demande du représentant de la Guinée équatoriale, étant donné le succès des ateliers sur la diversification des produits de base, le secrétariat était conscient qu'il fallait couvrir aussi les pays lusophones. Le secrétariat attendait une contribution du Portugal en vue d'étendre les activités à ces pays dans un très proche avenir. En ce qui concerne les observations du représentant des États-Unis d'Amérique sur la participation au séminaire sur le financement du développement et l'accès aux marchés, il n'avait pas été facile de trouver des dates appropriées pour ce séminaire. Cela étant, la participation à d'autres séminaires avait été plus que satisfaisante (les participants étant sélectionnés très attentivement), avec la présence de nombreux participants des pays hôtes. Certains séminaires comptaient 75 participants. Quant au calendrier de ces manifestations, le secrétariat veillait effectivement à ce qu'il n'y ait pas concurrence avec d'autres manifestations s'adressant au même public.

-----